



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

**Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) **

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 01/09/2023 /

Dossier complet le : 14/09/2023 /

N° d'enregistrement : F01123P0158

## 1 Intitulé du projet

Création d'un forage d'irrigation à Presles-en-Brie (77)

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

EARL d'AUTHEUIL

Raison sociale

EARL

N° SIRET

3 8 5 1 0 3 3 5 3 0 0 0 1 2

Type de société (SA, SCI...)

EARL

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

POTEL

Prénom(s)

ARMANCE

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
n°16 c n°17 d n°27.a	Surface irriguée de 52 ha, ZRE nappe de Beauce, débit 130 m3/h, IOTA : reconnaissance rubrique 1.1.1.0 Déclaration Exploitation : rubrique 1.3.1.0 AutorisZRE nappe de Champigny, débit 100 m3/h Profondeur du forage : 51 à 115 m IOTA : rubrique 1.1.1.0 Déclaration -

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création d'un forage de 51 à 115 m de profondeur captant soit les calcaires de Champigny, soit les calcaires du Lutétien.  
Le débit de pompage est de 100 m3/h. Le volume maximum annuel d'exploitation sera de 51 000 m3/an (actuellement quota de 33 333 m3/an susceptible d'évoluer). La surface irriguée totale sera de 20 ha.  
Le forage sera protégé par un abri maçonné. Un réseau aérien sera posé temporairement.  
Le projet ne prévoit pas de travaux de démolition.

#### 4.2 Objectifs du projet

Création d'un forage d'irrigation (masse d'eau FRHG103 - HG211 - Tertiaire - Champigny - en Brie et Soissonnais) destiné à sécuriser l'exploitation par une diversification de l'assolement et l'augmentation de la longueur des rotations

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Un sondage de reconnaissance est prévu dans les calcaires de Champigny. Il sera testé pour vérification de la production. En cas de résultat positif, il sera transformé en forage d'exploitation. En cas de résultat négatif, il pourra être envisagé d'effectuer une exploration dans les calcaires du Lutétien. Si le résultat est positif dans le Lutétien, l'ouvrage de reconnaissance sera transformé en forage d'exploitation du Lutétien en isolant l'ouvrage des aquifères supérieurs et en particulier du Champigny.

Les ouvrages infructueux seront rebouchés dans les règles de l'art.

Le forage d'essai sera réalisé comme suit :

- creusement 610 mm à 35 m (84 pour lutétien),
- tubage acier 508 mm cimenté sous pression par le bas à 35 m (84 m)
- creusement en 445 mm à 52 m (base des calcaires, à ajuster) - (115 pour Lutétien, base des calcaires)
- pose d'un tubage crépiné de 305 mm acier ou INOX, Slot 1 mm, massif 4-12 mm
- nettoyages air lift et pompages de développement
- pompages d'essai par paliers non enchaînés et pompage d'essai de 48 h au débit de 100 m<sup>3</sup>/h,
- maîtrise des rejets de pompages
- optimisation du débit d'exploitation
- création d'un abri technique pour le forage et d'un réseau aérien temporaire.

Travaux diurnes dans le respect de la réglementation du travail et des règles de sécurité du personnel et environnementaux

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La pompe d'exploitation sera installée vers 48 m de profondeur (ou 80 m pour la solution Lutétien).

Le débit de pompage sera de maximum 100 m<sup>3</sup>/h.

Le volume d'exploitation annuel sera de 51 000 m<sup>3</sup>/an (quota actuel 33 333 m<sup>3</sup>/an) et vise d'irrigation d'une surface d'environ 20 ha de lin, betteraves, haricots, pommes de terre.

Le prélèvement sera étalé sur les mois d'avril à septembre, soit 6 mois.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Nomenclature Code de l'environnement - phase exploitation de l'ouvrage : 1.1.1.0. « Sondage, forage, y compris les essais de pompage, création de puits ou d'ouvrage souterrain, non destiné à un usage domestique, exécuté en vue de la recherche ou de la surveillance d'eaux souterraines ou en vue d'effectuer un prélèvement temporaire ou permanent dans les eaux souterraines, y compris dans les nappes d'accompagnement de cours d'eau (D) »)

Le volume de prélèvement est de 51 000 m<sup>3</sup>/an. L'ouvrage se situe en ZRE Nappe de Champigny et soumis à quota (33 333 m<sup>3</sup>/an).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Profondeur	51 à 115 m
Débit de pompage nominal	100 m3/h
Volume de prélèvement lors des pompages d'essai	4800 m3
Volume de prélèvement annuel maximal en phase d'exploitation	51 000 m3/an
Emprise totale au sol du projet	3 m2

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

##### Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

##### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZRE Champigny
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage prélèvera dans la nappe des calcaires de Champigny ou du Lutétien Le débit de pompage est de 100 m <sup>3</sup> /h au maximum , volume annuel de prélèvement de maximum 51 000 m <sup>3</sup> /an
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rabattement induit dans le forage Rabattement dans la nappe comme suit : - en pompage 48 h à 100 m <sup>3</sup> /h : < à 0,05 m à plus de 300 m
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement des débris de creusement de forage jusqu'à 51 ou 115 m de profondeur, ce qui représente un volume d'environ 10 à 20 m <sup>3</sup> de terrains. Les débris seront étendus sur le site.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'emprise du forage et de la dalle de protection sera de 3 m <sup>2</sup> . Cette surface sera prise sur une parcelle cultivée. L'assolement correspond à des grandes cultures. l'emprise du local technique sera de 6 m <sup>2</sup> . L'emprise du chantier sera de 400 m <sup>2</sup> environ, elle sera remise en état et puis remise en culture par le pétitionnaire.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le trafic correspond aux déplacements des engins pendant la durée des travaux estimée à 2 semaines maximum. Les engins sont : foreuse, camion de transport. Le site est en pleine campagne . Les habitations les plus proches se situent à plus de 200 m.	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les nuisances sonores seront strictement temporaires et liées aux opérations de travaux, sur les horaires de travail. Des mesures de bruit sont mises en oeuvre, notamment par insonorisation des groupe	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les nuisances sonores seront strictement temporaires et liées aux opérations de travaux, sur les horaires de travail. Des mesures de bruit sont mises en oeuvre, notamment par insonorisation des groupe	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les vibrations seront générées en phase travaux. La méthode de creusement rotary ou MFT. Vibrations en surface limitées dans l'espace et sur une période ne dépassant pas 3 semaines.	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet en phase travaux produira des rejets d'eau claire lors des pompages d'essai d'une durée de 48 h, soit un volume de 2160 m3.
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux de rejet seront évacuées sur les terres proches du site et infiltrées

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet génère la production de déchets inertes sous forme de débris de creusement (calcaire, marne, argile, sable) et de boue polymère biodégradable ou bentonitique. La boue sera stockée dans une fosse de décantation. Aucun déchet dangereux n'est produit.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

---

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

---

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

En phase travaux :

- Les risques de rejet accidentel d'hydrocarbures sont liés aux manutentions lors du remplissage du réservoir proche du forage.

Il est recommandé de poser une bâche étanche sous la foreuse pour protéger le forage d'éventuelles pertes d'huiles ou d'hydrocarbures.

- Le réservoir et le groupe diesel seront équipés de caisson étanche évitant tout déversement de carburant sur le sol.

- Les produits dangereux et/ou polluants seront éloignés au maximum du forage.

- En cas de pollution accidentelle du forage, les services compétents seront informés sans délai (Préfecture, DDT,...)

- Les équipements seront équipés de dispositifs d'insonorisation. Les normes en la matière seront respectées.

En phase d'exploitation :

Aucun stockage d'hydrocarbure ne sera présent à proximité du forage qui sera alimenté par énergie électrique.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale pour les raisons suivantes :

- Respect de la norme AFNOR NF X10-999 d'août 2014 relative à la réalisation, le suivi et l'abandon des ouvrages de captage
- les travaux présentent une emprise au sol très limitée et sur une durée n'excédant pas 3 semaines
- incidence sur la ressource faible à l'échelle du bassin d'alimentation du projet en phase exploitation
- absence d'incidence sur les eaux de surface et les milieux naturels
- incidence sur les ouvrages les plus proches inférieure à 0,02 m

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié.</b>	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

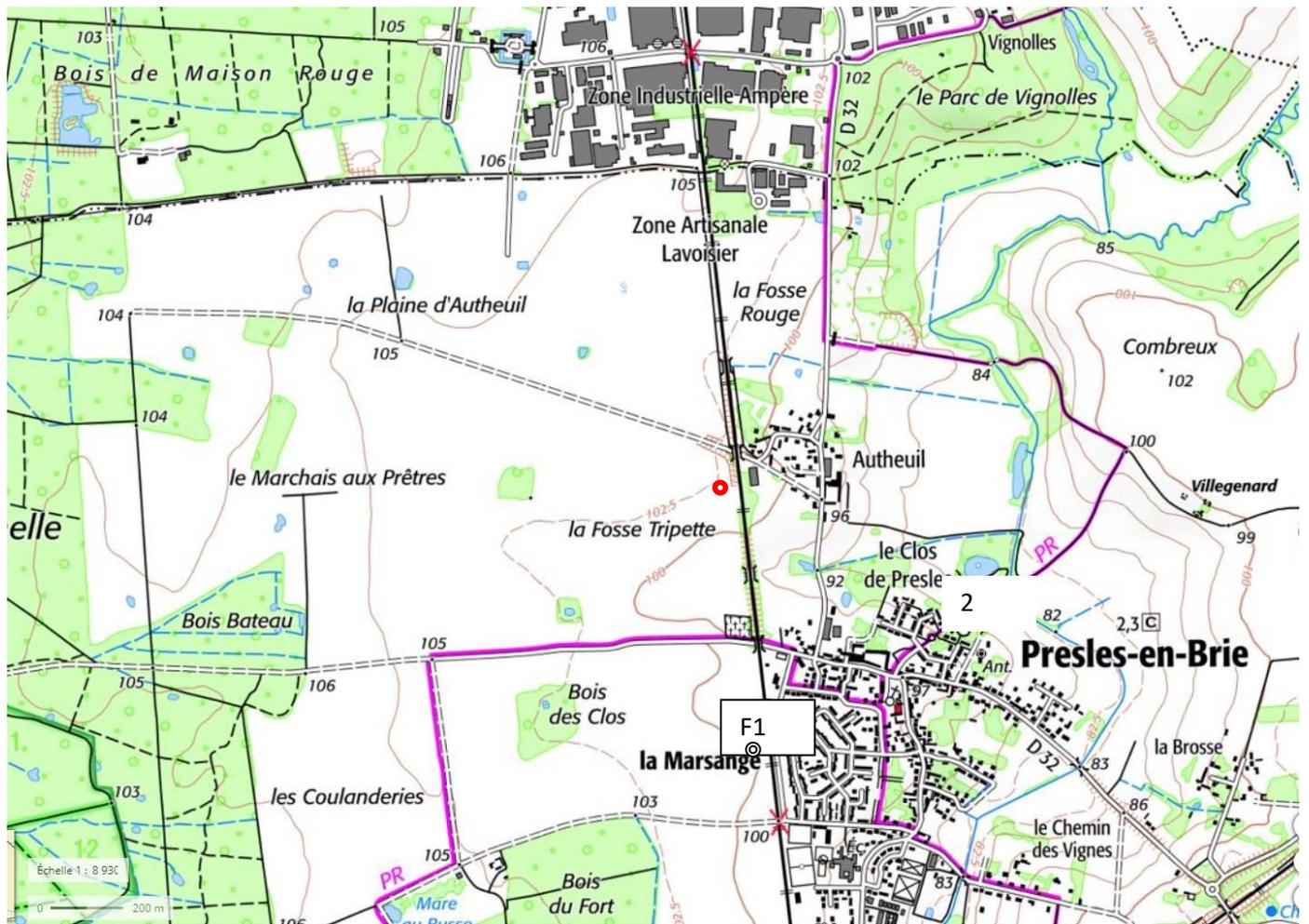
À

Fait le



Signature du (des) demandeur(s)

## Annexe 2. Plan de situation



### Annexe 3. Photo satellite et photographies du site

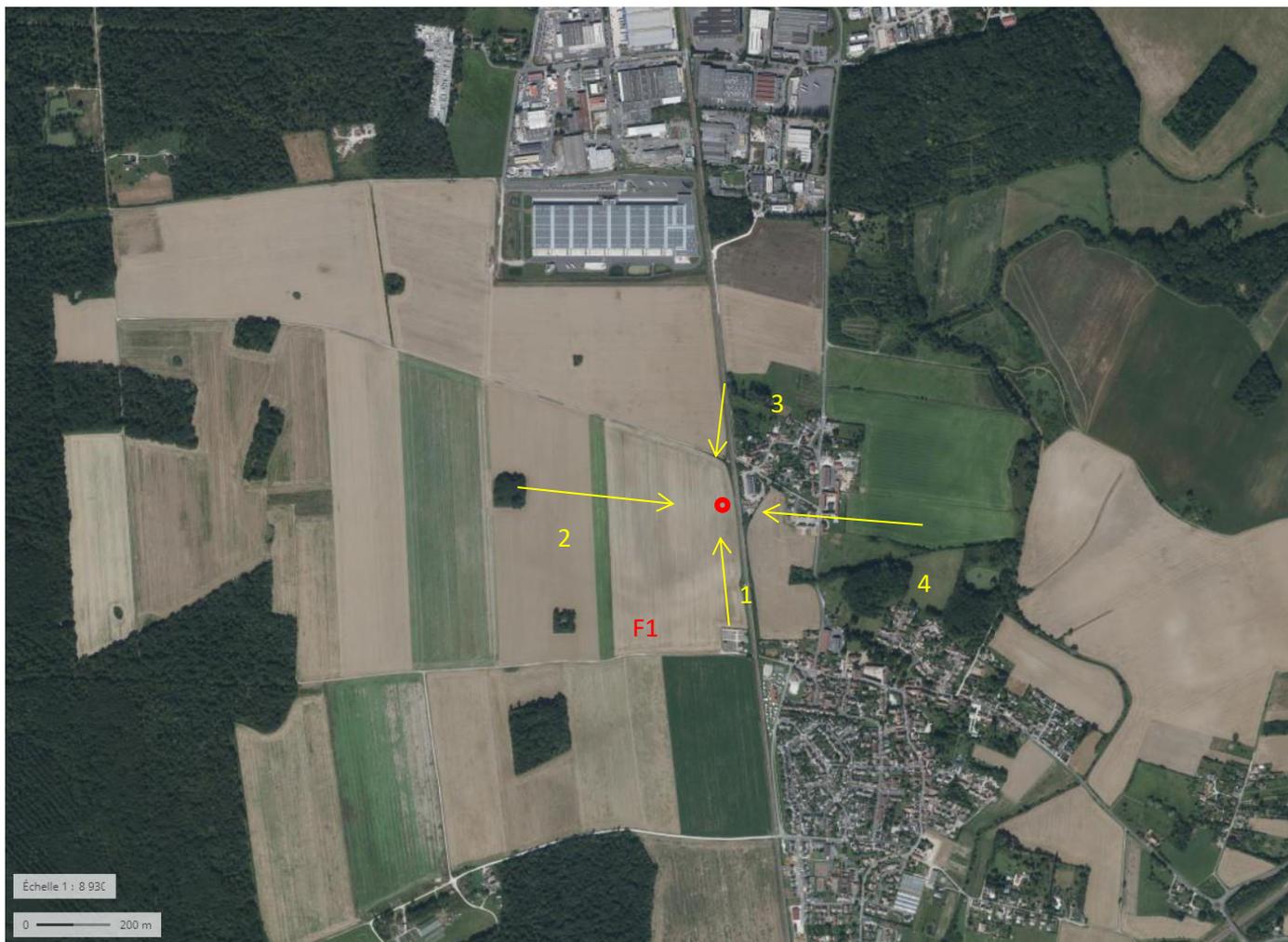




Photo 1 – 31/07/2023



Photo 2 - 31/07/2023



Photo 3 - 31/07/2023



Photo 4 - 31/07/2023

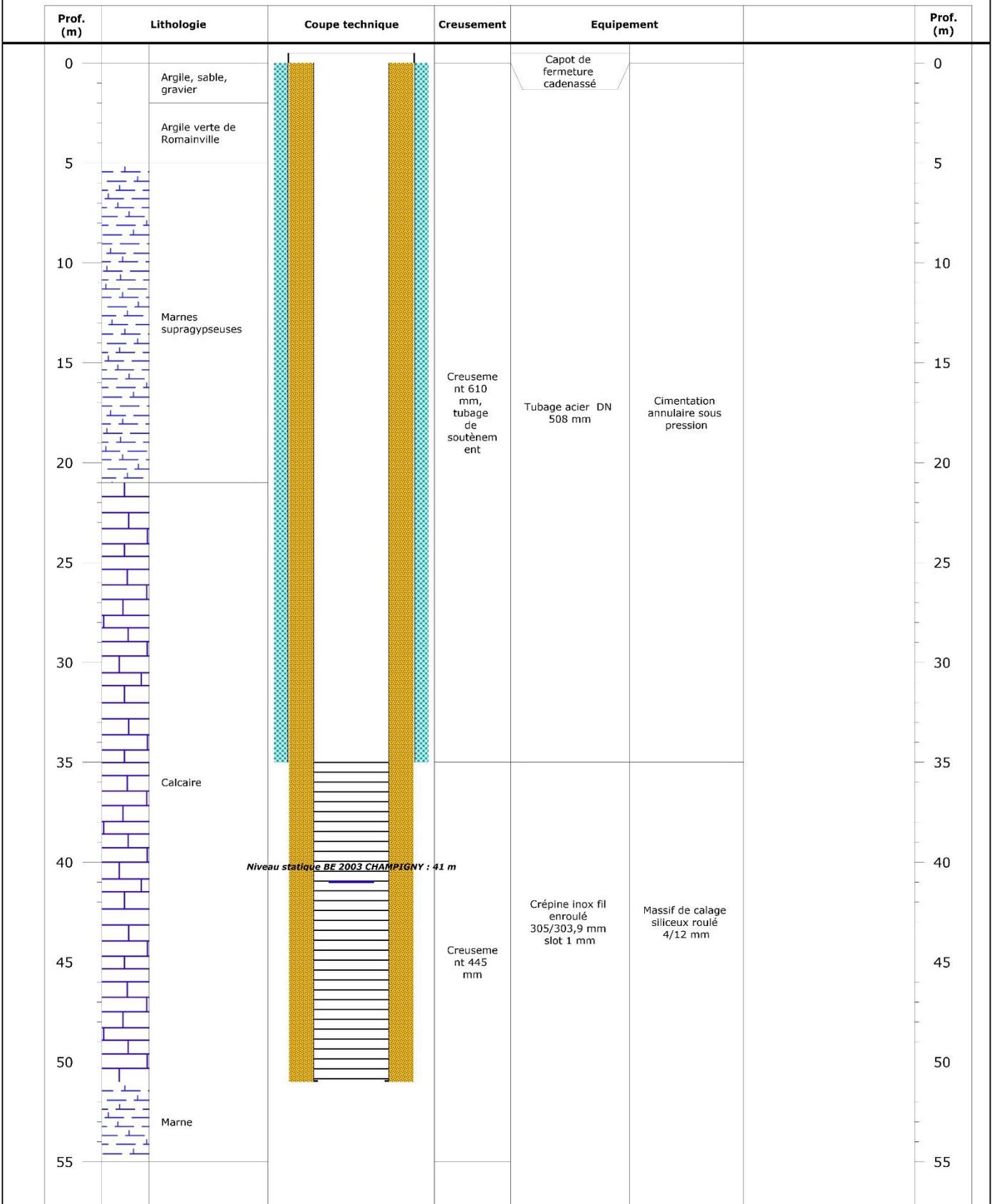
## Annexe 4. Plans et descriptifs du projet

### Coupe du forage

X Lambert II (m) : 680 537  
 Y Lambert II (m) : 6 846 688  
 Cote sol (m EDP) : 102

**EARL d'AUTEUIL**  
**Forage d'irrigation à Presles-en-Brie (Seine et Marne)**  
**Profil Champigny - Juillet 2023**

**Nom du forage : F1**  
 Indice national : #####



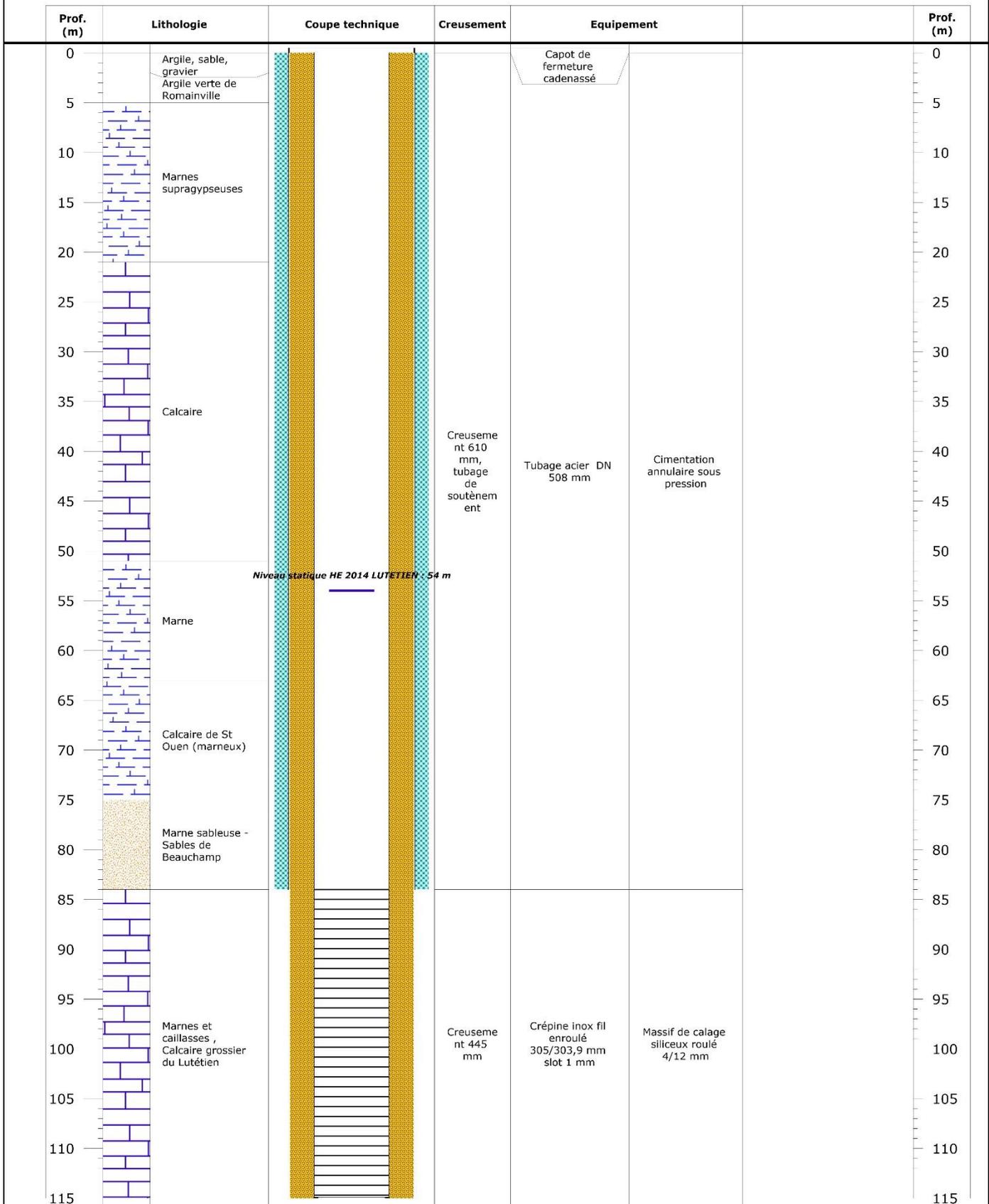
Niveau statique  
 Date : 41 - BE 2003

Toutes les cotes de profondeur sont exprimées par rapport au sol  
 Repère : Sol  
 Cote repère/sol : # m  
 Entreprise : non définie  
 Date travaux (début/fin) :

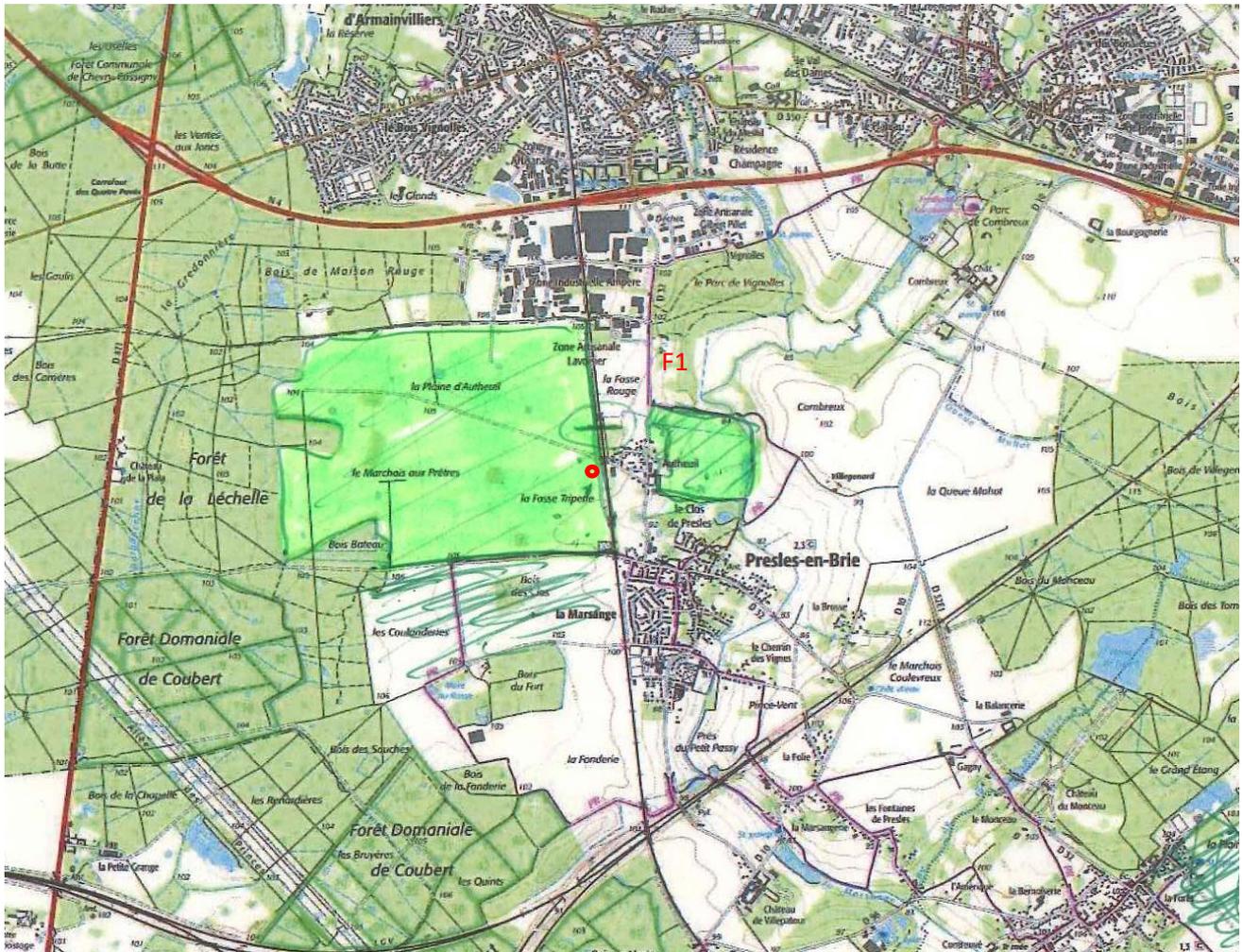
X Lambert II (m) : 680 537  
 Y Lambert II (m) : 6 846 688  
 Cote sol (m EDP) : 102

**EARL d'AUTEUIL**  
**Forage d'irrigation à Presles-en-Brie (Seine et Marne)**  
**Profil Lutétien - Juillet 2023**

**Nom du forage : F1**  
 Indice national : #####



## Description du projet



Ensemble des parcelles susceptibles d'être irriguées

## Plan du local technique

### Description du local :

Surface : 6.25 m<sup>2</sup>

Matériaux utilisés :

Murs :

Parpaings creux 20/20/50 gris

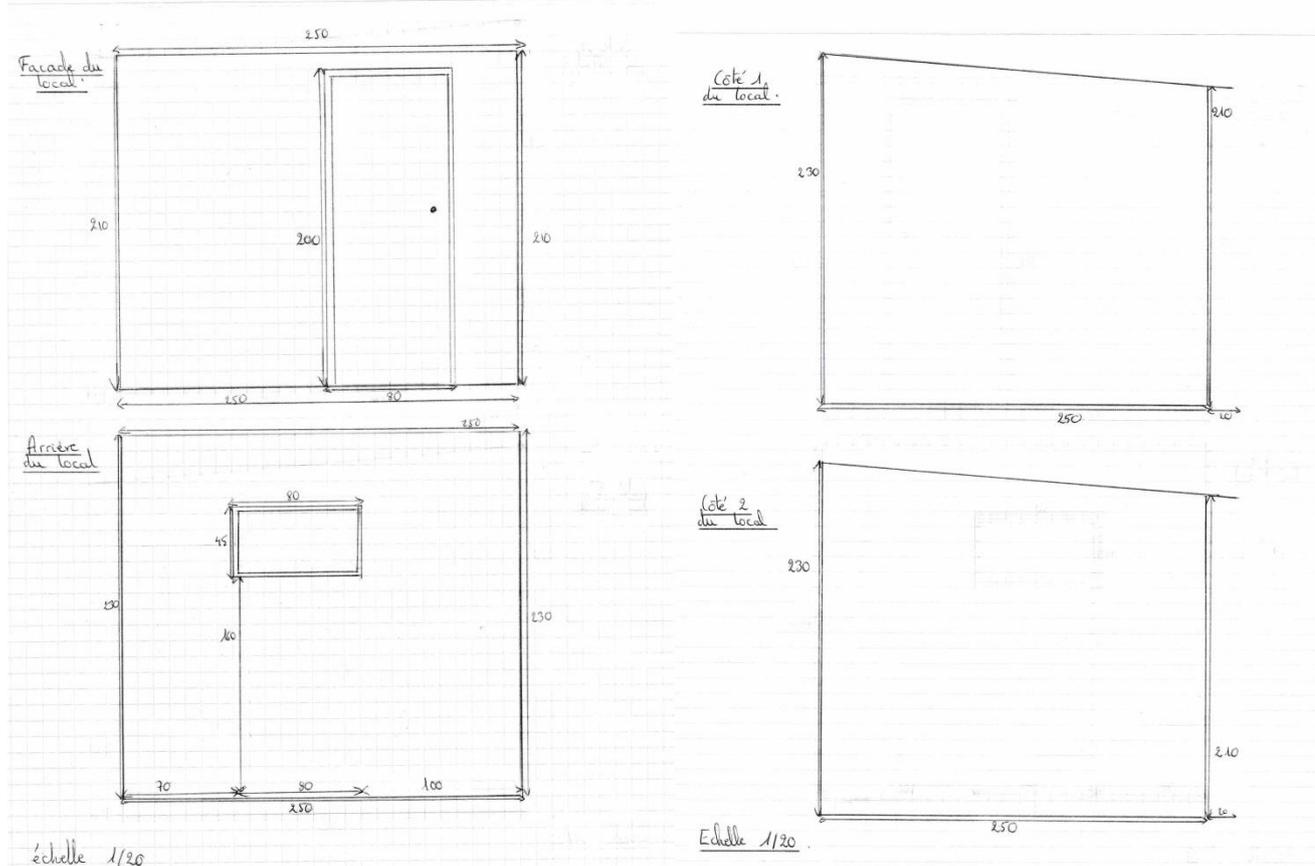
Toit :

Plaques nervurées en acier galvanisé de couleur grise.

Ouvertures :

Porte en acier galvanisé de couleur grise H : 200/189 cm, l : 80 cm de passage, 85 cm en tout.

Fenêtre PVC, abattant 1 vantail de couleur blanche, 45/80 cm.

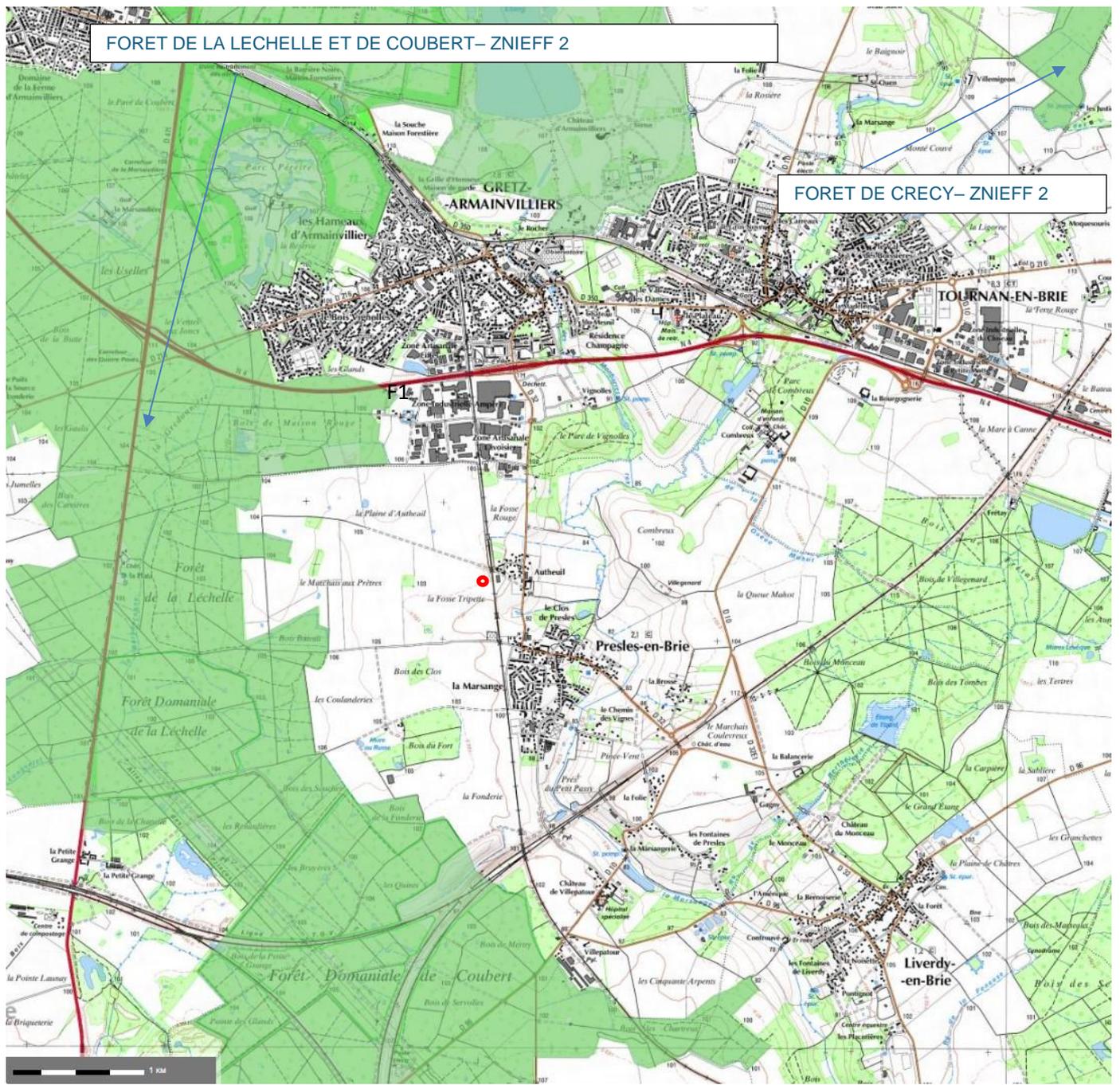


## Annexe 5. Plan des abords du projet

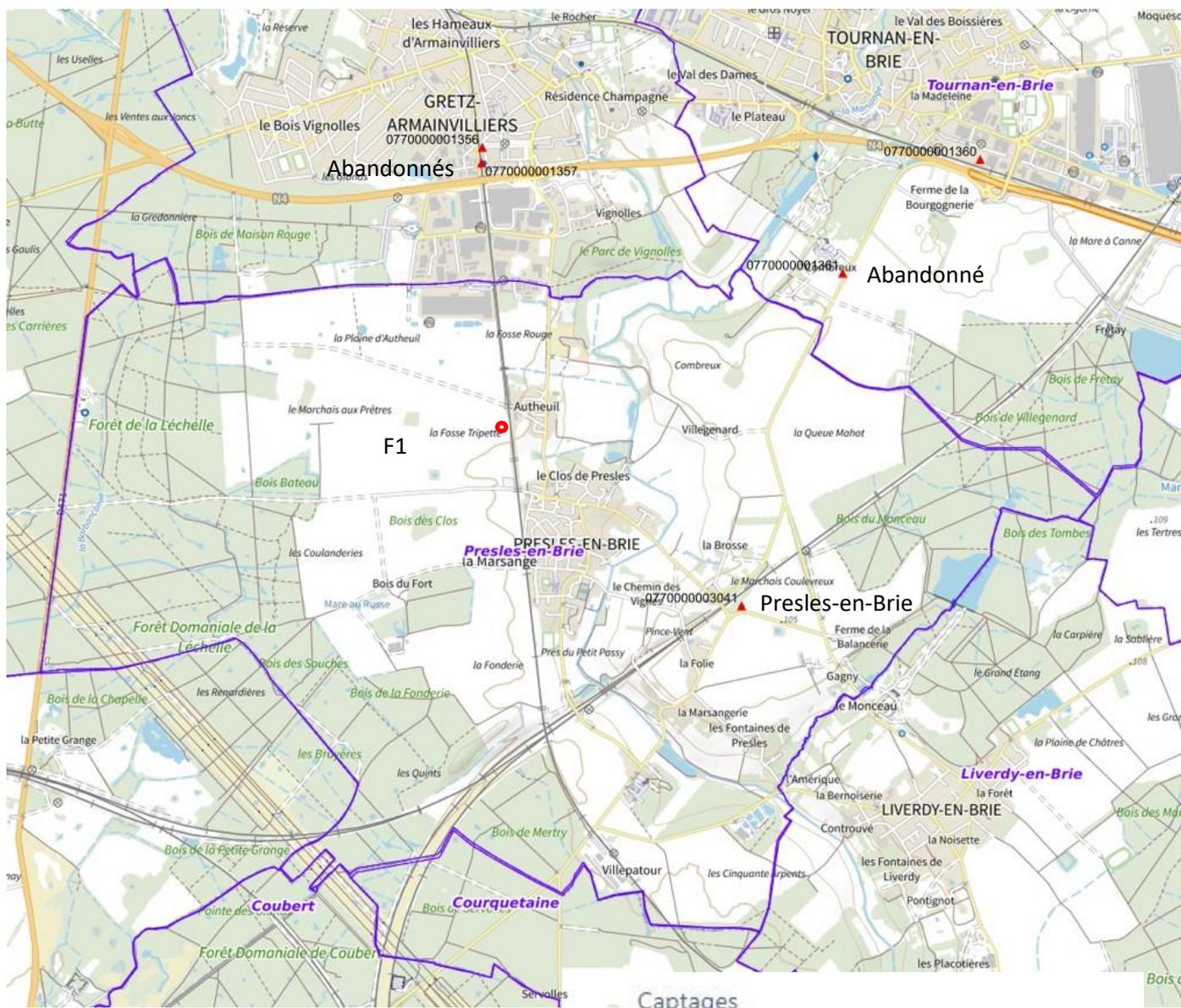
Emprise des deux implantations possibles de chantier – Géoportail juin 2018



## Annexe 6. Zones naturelles protégées – Natura 2000



## Annexe 7. Captages d'eau potable



Captages d'eau potable

- ▲ ACTIVITE AGRO ALIMENTAIRE
- ▲ ADDUCTION COLLECTIVE PRIVEE
- ▲ ADDUCTION COLLECTIVE PUBLIQUE
- ▲ EAU CONDITIONNEE
- ▲ USAGE THERMAL

- PPI
- Projets de PPI
- PPR
- Projets de PPR
- PPE
- Projets de PPE

## **Annexe 8. Incidences prévisionnelles**

### **1.1 Incidence sur les forages voisins**

La simulation est réalisée avec une transmissivité de  $1 \cdot 10^{-2}$  m<sup>2</sup>/s. L'épaisseur aquifère prise en compte est de 15 m et le coefficient d'emmagasinement (porosité) de  $5 \cdot 10^{-2}$ .

Les incidences sont calculées pour un pompage de 48 h à 100 m<sup>3</sup>/h, le rabattement est de l'ordre de 0,05 m à 300 m du forage.

### **1.2 Incidences sur les eaux superficielles et les zones naturelles**

Il n'y aura aucune incidence sur les eaux de surface et les milieux humides en raison de la distance des cours d'eau et des faibles rabattements observés.

Le projet n'aura aucune incidence directe ou indirecte sur les eaux superficielles et les zones naturelles.